



## **DOCUMENTS RERQUIS**

Assurer-vous que tous les documents et renseignements nécessaires accompagnent votre demande (cochez)

- Une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom;
- Le formulaire de demande dûment rempli;
- Marges de recul pour un bâtiment déjà construit: fournir un plan de localisation exécuté et signé par un arpenteur-géomètre;
- Marges de recul pour un bâtiment projeté: fournir un plan d'implantation exécuté et signé par un arpenteur-géomètre;
- Paiement des frais de la demande (100,00\$), en plus des frais de publication de l'avis. Ces frais d'étude et de publication ne seront pas remboursés par la municipalité, et ce, quelle que soit sa décision;
- Tout autre document pertinent selon la demande.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

### **RAPPEL : LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME**

- ❖ Une dérogation ne peut porter sur un usage ou sur la densité d'occupation du sol;
- ❖ Aucune dérogation mineure ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;
- ❖ Avant de formuler des recommandations ou de rendre une décision, le Comité consultatif d'urbanisme et le Conseil doivent analyser toute demande de dérogation à la lumière des quatre (4) critères imposés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Par conséquent; une dérogation peut être accordée seulement :
  1. si l'application du règlement de zonage et de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux au demandeur;
  2. si elle ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
  3. si elle respecte les objectifs du Plan d'urbanisme;
  4. si les travaux en cours ou déjà exécutés ont été effectués de bonne foi et ont fait l'objet d'un permis de construction.
- ❖ Seul le Conseil municipal a toute la discrétion du caractère mineur ou majeur de la demande.

### **À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ**

Coût exigible (100\$ en plus, des frais de publication) payé le \_\_\_\_\_

Reçu no : \_\_\_\_\_

Recommandation du CCU

No de résolution : \_\_\_\_\_

Décision du Conseil municipal

No de résolution : \_\_\_\_\_

Refusée  Acceptée